



Réunion publique du Conseil de Quartier Opéra-Chaussée d'Antin

Mercredi 18 mai 2016 à 19h

Manoir Café, 34 boulevard Haussmann

Sans-abris : quelles actions de prévention et d'accompagnement ?

La réunion était présidée par Alexis GOVCIYAN, 1^{er} adjoint chargé du respect de l'espace public, de la sécurité publique et référent du quartier Opéra-Chaussée d'Antin.

Membres présents du bureau du conseil de quartier Opéra-Chaussée d'Antin :

Line DUCLOS, Pascal GERINIER, Ariane MALZAC, Sylvain METIVIER, Jean-Pierre PORTE.

Invités :

- Sigolène BERNARD, coordinatrice de La Soupe de la Trinité
- Véronique BIGOT, Macadam café
- Bernard CHAMPART, Commandant, Brigade d'Assistance aux Personnes Sans-abri (BAPSA)
- Corinne FRISCAUX, Précarité Maison Blanche
- Cyril GUEDEN, Aux captifs, la libération
- Gérard GULLION, directeur local de l'activité sociale, Croix Rouge
- François JOUVE, directeur de secteur Paris centre, Indigo (société gestionnaire de parkings)
- Thierry LA FRAGETTE, délégué du 9^e, Ordre de Malte
- Aude LAPLANE, Macadam café
- Hervé MOUDEN, référent Social Gares Nord-Paris à la SNCF
- Lotfi OUANEZAR, chargé de mission précarité Paris Ile-de-France à la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS)
- Elsa RAINGAL, responsable de la Maraude Paris Nord Emmaüs

Excusés :

- Patrick HENRY, chargé de la mission de lutte contre la grande exclusion au département de la sécurité de la RATP
- Michel REY, Direction de la prévention et de la protection, Ville de Paris

Introduction

Le mot de bienvenue est adressé par **Alexis Govciyan**, premier adjoint chargé du respect de l'espace public et élu-référent du Conseil de Quartier Opéra-Chaussée d'Antin, qui remercie les intervenants et rappelle l'importance de la prévention et de la médiation dans les actions menées par la Mairie du 9^e et ses partenaires pour lutter contre la grande précarité. Il est en effet nécessaire que les membres du conseil de quartier aient connaissance de ce que font les associations afin de relayer l'information aux autres habitants du quartier.

Il remercie et présente les 11 intervenants puis donne la parole à **Lotfi Ouanezar**, chargé de mission précarité Paris Ile-de-France au sein de la FNARS et à **Elsa Raingal**, responsable de la Maraude Paris Nord Emmaüs, pour une présentation générale du réseau d'acteurs de la grande exclusion à Paris.

Cette présentation est à retrouver en annexe.

Présentation de la FNARS

La Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS) représente toutes les associations qui interviennent dans le champ de l'exclusion. Ces associations sont financées par l'Etat et par des structures privées.

L'hébergement est inconditionnel, il n'y a pas besoin de titre de séjour pour bénéficier de ce droit.

L'entrée en centre d'hébergement ne se fait pas directement, il faut constituer un dossier. Par ailleurs, on ne peut pas obliger une personne à aller dans un centre, il faut qu'elle soit volontaire.

Le public est très varié et de plus en plus nombreux. Il y a plus de demandes d'hébergement que d'offres.

Accompagner des personnes en situation d'exclusion constitue un métier pour lequel des compétences particulières sont nécessaires. Il faut savoir orienter la personne, faire le lien avec les structures compétentes.

Le bénévolat est très important et les associations sont en demande.

Les habitants ont eux aussi un rôle à jouer, à commencer par changer de regard sur les exclus, faire preuve de bienveillance et de vigilance.

Extrait de la présentation :

L'habitant est directement concerné par la problématique des sans-abri : les conseils de quartier constituent des espaces de discussion qui peuvent mobiliser d'autres forces et apporter d'autres réponses au sans-abrisme.

- Besoin d'informations et d'une large communication auprès des conseils de quartier concernant les dispositifs et structures d'aide aux sans-abri sur le 9^{ème} arrondissement.

- *S'investir dans des associations intervenant auprès des sans-abri.*

- *Favoriser le dialogue entre conseils de quartier et structures d'accueil du public. Exemple : organiser la visite d'accueils de jour et/ou centres d'hébergement.*

- *Monter des projets solidaires avec l'appui de la mairie. Exemple : collecte de vêtements, braderie, repas festifs solidaires, vide-grenier, travailler sur un projet de jardin d'insertion et partagé entre habitants et association accompagnant des sans-abri...*

- *Diffuser des outils expliquant les dispositifs et les numéros utiles. Exemple : flyer mairie/FNARS-IdF.*

Ces rencontres contribuent à changer le regard des citoyens sur les sans-abri et à promouvoir la notion du « vivre ensemble ».

Le dispositif « Premières heures » a été mis en place dans le jardin public Saint-Laurent dans le 10^e et dans le square Jessaint dans le 18^e. Il permet à des personnes SDF de travailler à l'entretien du jardin d'abord 8 heures par semaine puis peu à peu jusqu'à 26 heures.

Corinne Friscaux (Précarité Maison Blanche) : depuis 2001, il y a l'obligation d'avoir des équipes mobiles. Ces équipes interviennent dans des lieux d'hébergement après avoir été sollicitées par un tiers et font un travail d'évaluation puis d'orientation. Un travail est également mené sur l'aide aux aidants. Maison Blanche est un hôpital psychiatrique situé dans le Nord-est parisien. Il y a actuellement 5 hôpitaux de ce type à Paris, bientôt plus que 2. Il n'existe qu'une seule équipe mobile.

Il est compliqué d'amener les gens vers le soin s'il n'y a pas d'hébergement à fournir ensuite. Il n'est pas adapté de traiter une personne qui va ensuite rester à la rue.

Pour bénéficier de cet accompagnement, la personne doit avoir des troubles de santé mentale. Quand on habite dans le 9^e, on peut se rendre au Centre Médico-Psychologique de la Tour d'Auvergne, mais les SDF ne sont pas sectorisés. Pour être sectorisé, il faut passer par le Centre Psychiatrique d'Orientation et d'Accueil (CPOA).

Bernard Champart (BAPSA) : la Brigade d'Assistance aux Personnes Sans-abri est le seul service de police au monde qui s'occupe de la grande exclusion. Il s'agit d'un service de police qui ne fait pas de répression. Il a été créé à la suite de l'appel de l'Abbé Pierre en 1955. Il est composé de 70 agents de police. Il ne distribue pas de nourriture ou de matériel mais joue un rôle d'évaluation et d'orientation et de maintien du lien social. Il répond aux demandes des riverains s'agissant par exemple des Roms. Il y a une inquiétude sur le fait que des enfants dorment dehors mais il faut savoir que ces familles ont toutes un logement à l'hôtel.

Le BAPSA est habilité à envoyer des personnes en hébergement d'urgence, notamment les femmes car une femme à la rue est en danger. Le placement peut-être fait soit directement, soit par le biais d'une association.

Le service agit 7 jours/7 de 6h à 23h. Les agents interviennent notamment sur le périphérique, auquel les associations n'ont pas accès pour cause de dangerosité. Ils travaillent en uniforme, armés

et portent des gilets pare-balles. Ils portent le surnom de « bleus » à cause de leur blouse de travail bleue. Ils répondent aux réquisitions de la mairie, des associations. C'est un métier difficile, ils sont chaque jour confrontés à la misère humaine. Ils emmènent parfois des jeunes délinquants en maraude afin que ces derniers prennent conscience qu'il y a plus malheureux qu'eux. Cela a un effet positif sur leur comportement.

Ils interviennent également sur les camps de migrants : ils établissent un diagnostic pour savoir qui veut rester ou partir et organisent le taxi social afin de conduire les personnes vers des hébergements.

Numéro pour joindre la BAPSA : 01 55 26 53 00

Habitante : il serait bien de disposer de flyers d'information sur les lieux ressources.

Lotfi Ouanezar : un document de 4 pages indiquant les lieux ressources est justement en cours d'élaboration avec la Mairie du 9^e.

Habitante : il y a beaucoup de femmes âgées SDF à la gare du Nord.

Lotfi Ouanezar : la gare est un lieu privilégié des sans-abris car on peut y manger, c'est couvert, il y a du monde, on y a un sentiment de sécurité. La plupart des sans-abris meurent des suites d'agressions, pas du froid.

Cyril Gueden (Aux captifs, la libération) : 15 équipes de maraudes interviennent chaque semaine dans le 9^e, chacune le même jour, à la même heure et selon le même circuit. Elles sont ainsi reconnues par les usagers.

Les associations locales et les conseils de quartier peuvent travailler ensemble pour faire changer le regard sur les sans-abris. Par exemple, dans le 10^e, un grand pique-nique a lieu le 5 juin.

Pascal Gérinier (Conseiller de quartier) : beaucoup de Roms s'installent dans des parkings privés. Que peut-on faire contre cela ?

François Jouve (Indigo) : il y a en effet une population de 80 à 100 Roms qui campent au dernier sous-sol du C&A avec des réchauds, des matelas, du linge étendu. Il faut une réquisition de la police pour pouvoir les évacuer. Il y a des problèmes de violence et de toxicomanie.

Alexis Govciyan : les interventions de la police sont-elles efficaces ?

Il existe une coordination toxicomanie dont on peut transmettre les coordonnées.

François Jouve : les parkings sont des Etablissements Recevant du Public (ERP). En état d'urgence, la police a d'autres préoccupations donc Indigo se retrouve démuné.

Lotfi Ouanezar : il existe des associations spécialisées en toxicomanie.

La FNARS n'intervient pas dans les lieux privés, y compris les parkings.

Hervé Mouden (SNCF) : référent social dans les gares du Nord, de l'Est, Saint-Lazare et Magenta. Les cheminots connaissant bien les SDF dans les gares. Certains ne veulent pas être aidés. La mendicité

est interdite dans les gares. La SNCF travaille en lien avec la BAPSA. Une tournée de 2 heures environ a lieu tous les matins dans la gare et les rues alentours.

Habitante : des dizaines de familles avec de jeunes enfants sont arrivées récemment. Avez-vous constaté ces arrivées en tant qu'association ? Quelles sont les actions menées ?

Alexis Govciyan : un vœu présenté par l'exécutif municipal demandant à la Mairie de Paris d'engager des actions pour ces familles, a été voté à l'unanimité en Conseil d'Arrondissement. En effet, pour ces questions, il n'y a pas de frontières politiques et tout le monde agit dans le même sens. Delphine Bürkli, Maire du 9^e, présente actuellement ce vœu au Conseil de Paris.

Habitante : ces personnes sont avant tout exploitées par des réseaux mafieux. Il s'agit d'un trafic d'êtres humains.

Alexis Govciyan : la Préfecture de Police et les élus comme les services travaillent ensemble sur ces sujets et ont bien conscience qu'il faut trouver des solutions pour enrayer le problème à la base, lutter contre les réseaux mafieux et la prostitution.

Hervé Mouden : ce ne sont pas ceux qui mendient qui sont forcément les plus malheureux. Il existe aussi des gens vraiment exclus. La mendicité n'est pas interdite à Paris mais elle l'est dans les gares.

Bernard Champart : les familles Roms sont suivies socialement. Elles repartent généralement tous les trois mois. Le turn-over est important. Il faut travailler en amont sur les réseaux. En ce moment, c'est une filière napolitaine qui agit.

Habitante : de très jeunes enfants sont parfois exploités.

Thierry La Fragette (Ordre de Malte) : cette association organise des maraudes médicalisées en lien avec la brigade des sapeurs pompiers. Des petits déjeuners sont proposés tous les dimanches de janvier à mars sur le parvis de l'église Notre-Dame-de-Lorette pendant 4 heures. 512 personnes en ont bénéficié cette année sur onze dimanches. Des maraudes pédestres équipées (café, croissant) ont été mises en place pour la première année. On constate qu'il y a de plus en plus de femmes seules. Il y a des habitués depuis 3 ans.

Sigolène Bernard (La Soupe de la Trinité) : l'association Trinité-Solidarité héberge 6 personnes exclues dans la crypte et offre les dîners et petits déjeuners. Macadam Café organise des maraudes. Il n'y a que 5% de femmes parmi les bénéficiaires. Le profil des « invités » a beaucoup changé depuis quelques années. Il y a 7 ans, c'était surtout des hommes français de plus de 50 ans. Aujourd'hui, il y a beaucoup plus de jeunes entre 20 et 40 ans totalement désespérés, souvent agressifs. Il y a beaucoup d'étrangers qui ne parlent pas français.

Le 115 est bien souvent saturé.

Lotfi Ouanezar : il existe une plateforme parisienne gérée par le SAMU social. Les places ne sont attribuées que si la demande émane d'une structure professionnelle reconnue et non une structure bénévole.

Alexis Govciyan : peut-on imaginer des séminaires de formation auprès des associations bénévoles ?

Lotfi Ouanezar : les Equipes de Développement Local recensent les associations qui proposent des cours de français.

Gérard Gullion (Croix Rouge) : la Croix Rouge organise des maraudes depuis 15 ans, trois fois par semaine les mardis, mercredis et vendredis. Elle gère une « vestiboutique » qui reçoit des dons de vêtements, organise des cours de Français Langues Etrangères (FLE), des repas à la paroisse de Notre-Dame-de-Lorette rue Choron, propose des cours de secourisme. Elle travaille avec le SAMU social, la Mairie du 9^e, Aux captifs la libération et compte une soixantaine de bénévoles. Ils rencontrent une trentaine de personnes à chaque maraude.

Habitante : les services de la protection de l'enfance interviennent-ils ?

Elsa Raingal (Emmaüs) : en théorie, quand il y a des enfants, une mise à l'abri immédiate est assurée.

Gérard Gullion : il faut appeler le 115 ou le commissariat de police dès lors qu'il y a de jeunes enfants.

Le mot de conclusion est prononcé par Alexis Govciyan qui remercie de nouveau tous les intervenants ainsi que le public pour sa participation.

Annexe : présentation du réseau d'acteurs de la grande exclusion à Paris.



Connaître le réseau d'acteurs de la grande exclusion à Paris

Conseil de quartier Opéra- chaussée d'Antin

18 mai 2016

1 - Principales lois dans le secteur AHI

AHI = accueil, hébergement, insertion : du caritatif pur à la professionnalisation du secteur.

- ▶ Loi de lutte contre l'exclusion, 1998
- ▶ Loi de 2002-2 remet au cœur du projet social la personne accompagnée
- ▶ Loi DALO, 2007, issue de la mobilisation du Canal Saint-Martin.
- ▶ Réforme Apparu de 2009 : création du SIAO. A Paris : création des coordinations de maraudes.
- ▶ Loi ALUR, 2014

2 - Les publics du secteur AHI



2 - Les publics du secteur AHI

- Définition INSEE :

Une **personne sans domicile** est une personne qui, un soir donné, dort dans un lieu non prévu pour l'habitation ou est prise en charge dans une structure fournissant un hébergement gratuit ou à faible participation.

Une **personne sans abri** est une personne ayant passé la nuit précédant l'enquête, soit dans un lieu extérieur, soit dans un lieu non prévu pour l'habitation.

Combien de personnes concernées à Paris ?

- ▶ **Sans abris à Paris intramuros** (catégories E1 et E2) :
 - **Environ 7 000 personnes**, dont environ la moitié n'aurait fréquenté aucun centre d'hébergement au cours des 12 mois précédents l'enquête.

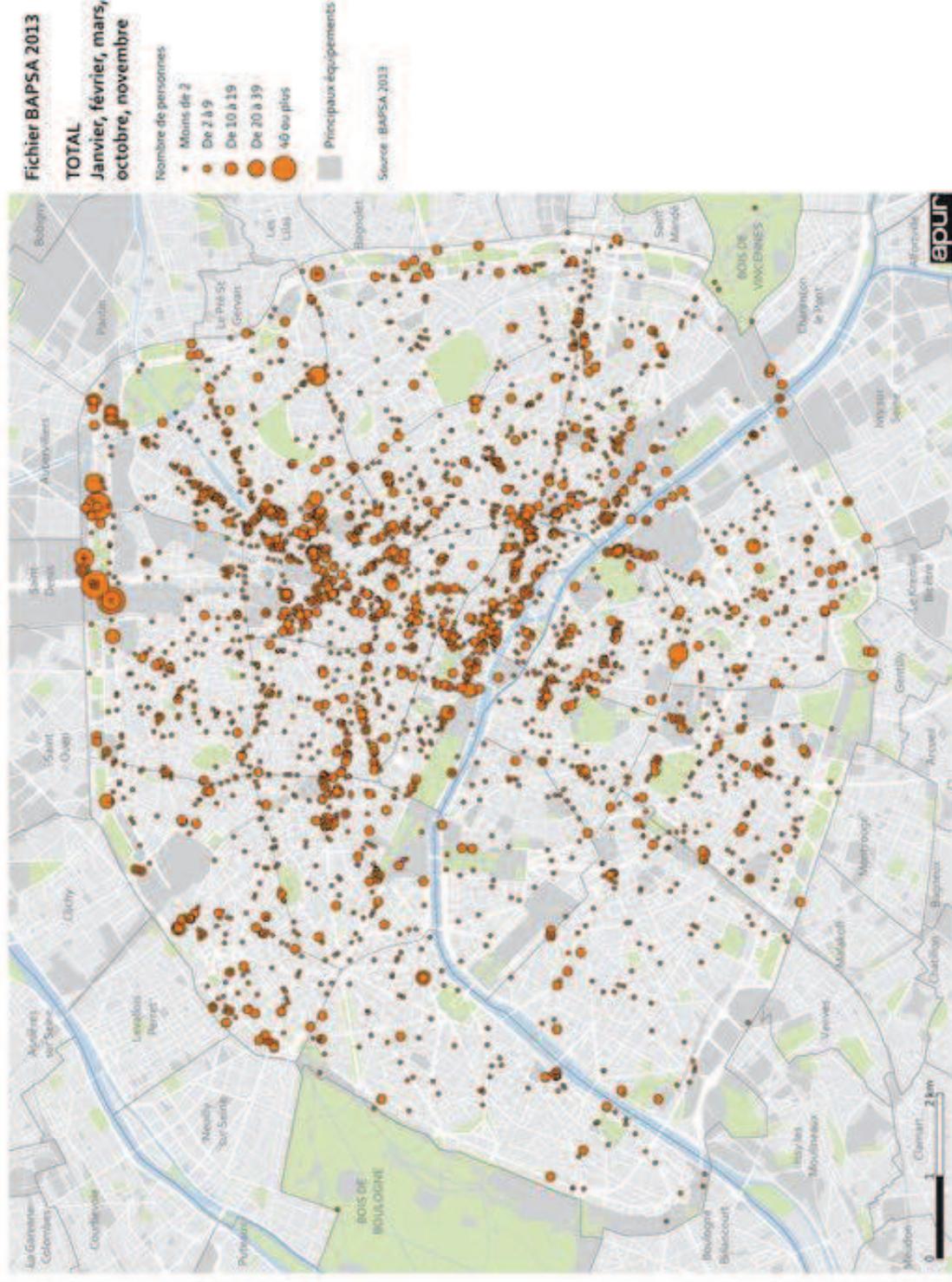
Etude HYTPEAC – Observatoire du Samu social de Paris – 2014)

- ▶ **Des publics en augmentation** ces dernières années (84 % entre 2001 et 2012 contre 11 % en région), notamment parmi les étrangers.

Enquête INSEE Sans domicile - APUR 2012



Où Rencontre-t-on ces publics ?



Précaution méthodologique : les données représentent des signalements effectués par les maraudeurs de la BAPSA et de la DPP et non un nombre de personnes, celles-ci pouvant être comptabilisées plusieurs fois selon la période de la journée ou de l'année .

Qui sont les sans domicile ?

Selon les sources :

- ▶ **Plutôt isolés** : entre 2/3 et 3/4 d'entre eux vivent seuls.
- ▶ **Plutôt des hommes** : entre 60% et 75%.
- ▶ **Âgés d'environ une quarantaine d'années**, avec un quart d'entre eux ayant moins de 30 ans et un quart d'entre eux plus de 50 ans.
- ▶ **Majoritairement des personnes d'origine étrangère.**
- ▶ Disposant de **très faibles ressources** (aucune ressource pour 50 à 70%).
- ▶ **Plutôt persistants dans une situation d'exclusion** (environ 50% d'entre eux sont sans logement depuis au moins 1 an), même si **les trajectoires ne sont pas linéaires.**
- ▶ **Phénomène récent de la présence des familles** dans l'espace public parisien.

3 - Les différents dispositifs d'aide aux sans-abri

- *Les maraudes et la coordination parisienne*
- *Les accueils et accompagnements de la Ville de Paris*
- *Les activités associatives et rencontres de la veille sociale parisienne*
- *L'hébergement à Paris : SIAO et centres*
- *La prise en charge des publics « spécifiques »*

Les maraudes à Paris

Maraudes d'évaluation et d'orientation

- * EMA du Samu Social
- * BAPSA (Préfecture de Police)
- * DPP – UASA (Ville de Paris)
- * Recueil social – RATP

Maraudes spécialisées

- * Réseau Souffrance et Précarité
- * Equipe Mobile Psychiatrie Précarité
- * Bociék
- * Aurore Itinérance Jeunes
- * Coup de main (familles roumaines)

Maraudes d'intervention sociale

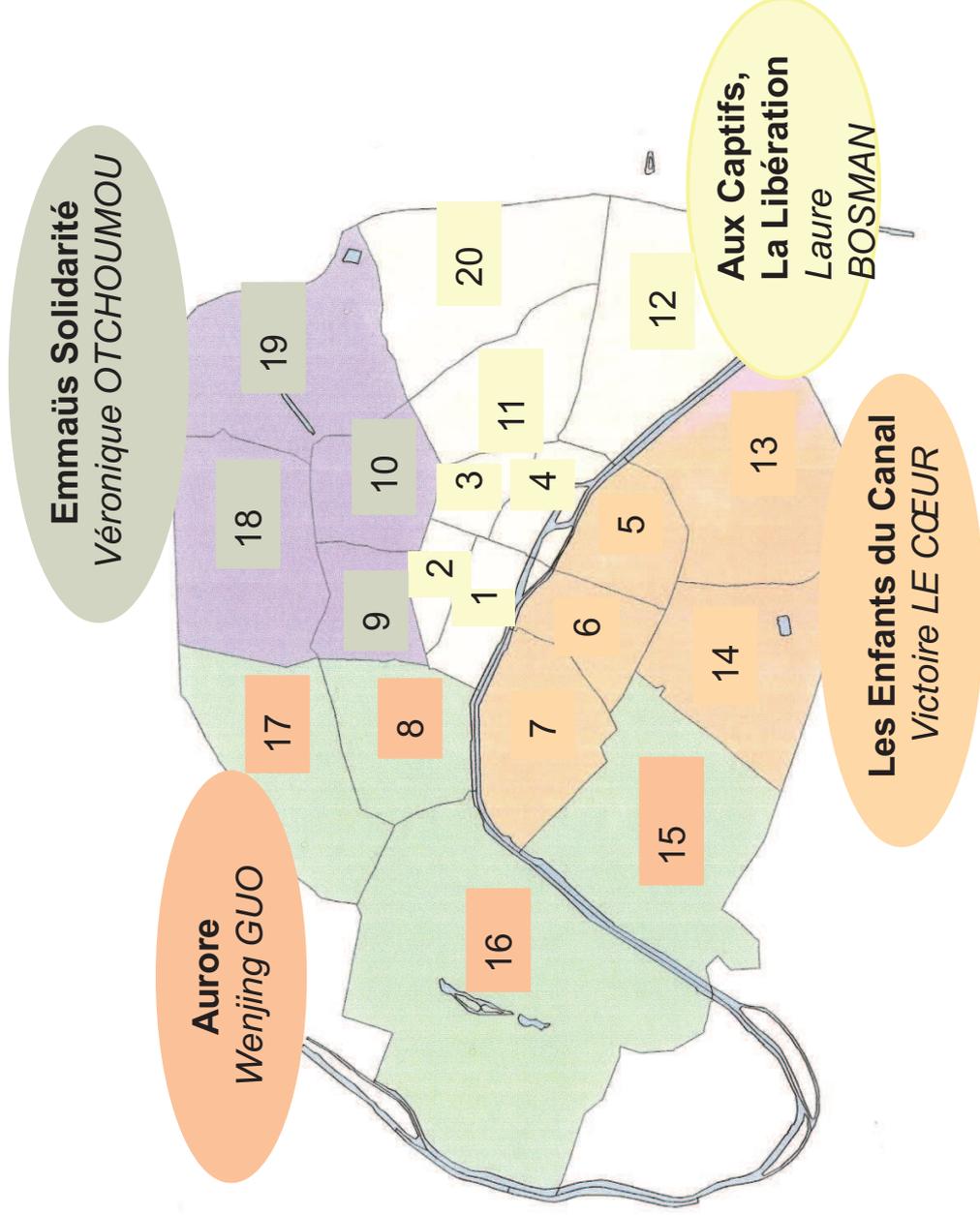
- * Aurore
- * Emmaüs Solidarité
- * Aux Captifs, la Libération
- * Atoll 75
- * Equipe de rue de Charonne
- * Les Enfants du Canal

Maraudes bénévoles

- * Protection Civile de Paris
- * Restos du Cœur
- * Croix-Rouge Française
- * Secours Catholique
- * Secours Populaire
- * La Chorba
- * Ordre de Malte
- * Maraudes paroissiales



La coordination des maraudes parisiennes



Missions :

- Garantir la présence d'équipes de maraudes auprès de toutes les personnes en situation de rue et optimiser leur répartition géographique et temporelle;
- Accompagner les pratiques des maraudes en favorisant les échanges d'expériences et en valorisant la complémentarité de leurs actions;
- Faciliter la résolution de situations complexes et soutenir la continuité des parcours d'accompagnement des personnes, en lien avec les structures sociales et médicales du territoire.

L'accueil et l'orientation : les dispositifs de la Ville de Paris

Permanences Sociales d'Accueil

PSA

Missions : Accueil du public SDF en situation régulière, orientation, domiciliation, accompagnement social, accès aux droits, délivrance des aides de la Ville de Paris.

3 PSA :

- * Belleville (jeunes)
- * Gauthey (familles/femmes)
- * Bastille (hommes isolés)

Espaces Solidarité Insertion

ESI

Missions : Accueil inconditionnel en journée, douches, lessives, prestations paramédicales...

Ils sont financés par la Ville de Paris, l'Etat et la RATP mais leur gestion est déléguée à des associations.

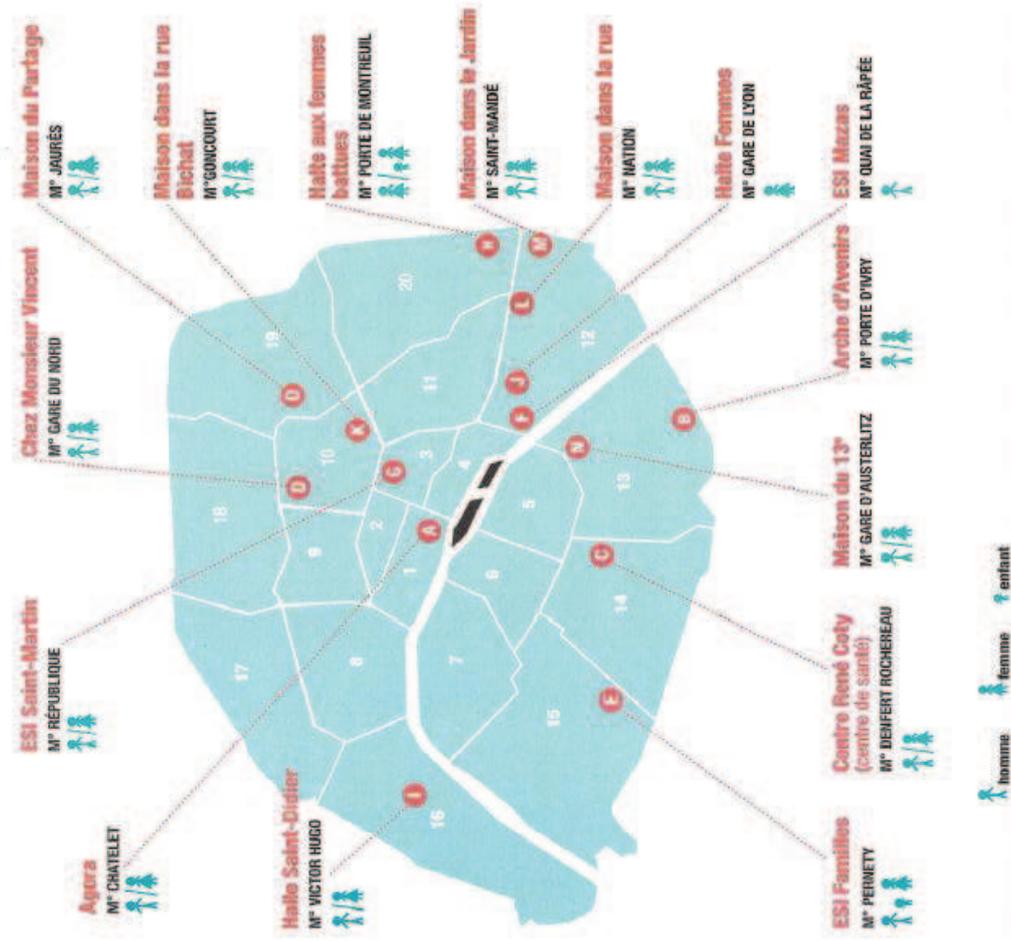
15 ESI :

Voir carte



Les ESI à Paris

Les ESI à Paris



Les activités associatives liées à la veille sociale

- ▶ Une trentaine d'accueils de jour à Paris animés par des associations : accueil, écoute, collation, animation, sorties...
- ▶ Des services de bagagerie sont également proposés par des structures associatives : Mains-libres (1^{er}), Bagagerie (4^{ème}), Onze mille potes (11^{ème}), Bagagerie 188 (12^{ème}), Antigél (15^{ème}), Bagagerie 20 (20^{ème}).
- ▶ Des distributions alimentaires, des vestiboutiques, etc.

Les rencontres de la veille sociale parisienne

- ▶ Février 2015 : signature du Pacte de Lutte contre la Grande Exclusion par la Ville de Paris, l'Etat, les associations, les entreprises, l'APHP, la CPAM et la CAF.
- ▶ Sur les arrondissements : existence de coordinations maraudes et de coordinations Mairie d'arrondissement/FNARS-IDF réunissant l'ensemble des acteurs locaux travaillant à la réinsertion des personnes en situation d'exclusion.

L'hébergement à Paris : SIAO et centres

- ▶ Le **SIAO (Service Intégré d'accueil et d'Orientation)** : plateforme mise en place par l'État, « guichet unique » par lequel les associations doivent passer pour demander ou offrir des places d'hébergement.
 - Le **SIAO Urgence** (Samu social de Paris), fusionné depuis début 2014 avec le 115 : recense les places d'hébergement d'urgence et oriente les personnes dans les centres **via l'appels de professionnels**.
 - Le **SIAO Insertion**, porté par un groupement de plusieurs associations : centralise l'offre d'hébergement de stabilisation et de réinsertion et oriente les personnes **suite à des évaluations sociales**.
- ▶ Les différents types de centres :
 - CHU (hébergement d'urgence)
 - CHRS et CHS (réinsertion sociale et stabilisation)

La prise en charge des publics « spécifiques »

Des structures existent pour accompagner des publics dits « spécifiques »

- ▶ **Personnes toxicomanes**
 - CAARUD (Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers de drogues) : accueil, accompagnement social, dons de matériel propre, médiation. A Paris : 9 CAARUD.
 - CSAPA (Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie) : prise en charge médico-sociale des personnes toxicomanes. A Paris : 24 CSAPA.
 - Des maraudes spécifiques vont à la rencontre des ces publics.
- ▶ **Personnes prostituées ou femmes victimes de violence**
 - Des associations ont des maraudes spécifiques, des accueils et des hébergements.
- ▶ **Familles**
 - ESI famille d'Emmaüs et ouverture d'un nouvel ESI

■ Comment associer les habitants/citoyens au travail mené

L'habitant est directement concerné par la problématique des sans-abri : les conseils de quartier constituent des espaces de discussion qui peuvent mobiliser d'autres forces et apporter d'autres réponses au sans-abrisme.

- ▶ Besoin d'informations et d'une large communication auprès des conseils de quartier concernant les dispositifs et structures d'aide aux sans-abri sur le 9ème arrondissement
- ▶ S'investir dans des associations intervenant auprès des sans-abri.
- ▶ Favoriser le dialogue entre conseils de quartier et structures d'accueil du public. Exemple : organiser la visite d'accueils de jour et/ou centres d'hébergement.
- ▶ Monter des projets solidaires avec l'appui de la mairie. Exemple : collecte de vêtements, braderie, repas festifs solidaire, vide-grenier, travailler sur un projet de jardin d'insertion et partagé entre habitants et association accompagnant des sans-abri...
- ▶ Diffuser des outils expliquant les dispositifs et les numéros utiles. Exemple : flyer mairie/FNARS-IdF.

Ces rencontres contribuent à changer le regard des citoyens sur les sans-abri et promouvoir la notion du « vivre ensemble ».

Echanges Questions / Réponses